

Lien CCFD/Congrégations
4, rue Jean Lantier – 75001 PARIS
Département Animation

Tél. 01.44.82.81.04
mail : c.vanvincq@ccfd.asso.fr

GROUPE DE RECHERCHE 2004-2005

LE PARTAGE ET LE DON
Vers une Ethique du Don



LE PARTAGE ET LE DON

Vers une Ethique du Don

Introduction

page 4

- Des questions...
- Le don et la pauvreté dans la Bible

TROUVER LE SENS DU DON

Pour un don de proximité de personne à personne

page 9

- Se reconnaître d'une même humanité
- Un amour préférentiel pour les pauvres
- Quitter la mentalité d'assistance
- Discerner au cas par cas
- Intégrer les complexités

Pour un partenariat au-delà des personnes

page 11

- Une relation vraie
- Un partenariat durable
- Le respect des cultures
- Réciprocité et gratuité
- La liberté de renoncer

REFLECHIR EN COMMUNAUTE

- ◆ Fiche 1 – page 15 : discerner
- ◆ Fiche 2 – page 17 : le don et les voeux
- ◆ Fiche 3 – page 20 : don, justice, et autonomie
- ◆ Fiche 4 – page 24 : des textes pour débattre

Lien CCFD/Congrégations

4, rue Jean Lantier – 75001 PARIS

Tél. 01.44.82.81.04

c.vanvincq@ccfd.asso.fr

Chers amis bonjour,

L'idée de cette recherche a vu le jour lors de la rencontre du 8 décembre 2004 à Paris sur le thème : Ethique du don et Investissements éthiques.

De nombreuses questions ont été posées et nous n'avions pas le temps en une journée d'y apporter toutes les réponses souhaitées. Nous aurions aimé aller plus loin ensemble, plus particulièrement sur la question de l'Éthique du don... Un petit groupe s'est alors constitué ce jour-là pour poursuivre cette réflexion.

Nous vous présentons aujourd'hui le fruit du travail de ce groupe de recherche qui s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2004-2005 pour produire le document que vous avez aujourd'hui entre les mains.

Ce document n'a pas la prétention de tout dire, ni d'apporter des réponses toutes faites. Il s'agit plutôt d'un outil de travail pour que, ceux et celles qui se posent les mêmes questions et qui voudraient poursuivre la recherche pour eux-mêmes, avec d'autres ou, avec nous, puissent le faire.

Cette réflexion concerne en tout premier lieu les religieux (ses) elle a été conçue particulièrement à leur intention. Cependant il est probable que les thèmes abordés ainsi que les fiches « pour réfléchir en communauté – ou en groupe » pourront intéresser de nombreuses autres personnes.

Merci par avance à ceux et celles qui penseront à nous faire part de leur avis ainsi qu'à nous communiquer leur propre recherche dans ces domaines : études de cas, expériences, discernements...

Bonne lecture !

Le groupe de recherche 2004-2005

Ce document, papier et électronique, est disponible sur simple demande

Introduction

La Rencontre Ccfd/Congrégations du 8 décembre 2004 : « vers une éthique du don » est le point de départ de ce travail. Un exposé lance le débat et de nombreuses questions sont posées.*

* *Vers une Ethique du don : exposé disponible*

Des questions...

- **Pour quoi donner ?**

Désir de partage ? Solidarité ? Nécessité ? Evidence ? Honte des écarts entre riches et pauvres ? Culpabilité ? Indignation ? pitié ? Quoi qu'il en soit de tous ces sentiments mêlés qui peuvent nous habiter, donner et recevoir, partager, échanger, sont des actes difficiles à vivre que l'on soit du côté de celui qui donne ou de celui qui reçoit.

- **Comment cela se passe t-il dans les sociétés traditionnelles ?**

Le don est signe d'alliance, de paix, ou de pouvoir. Les richesses sont, grâce au don, assez bien réparties et distribuées. Le don est un facteur d'équilibre social mais il peut être aussi une humiliation, devenir source de conflit et entraîner de la dépendance s'il y a dette. cf. *essai sur le don de Marcel Mauss en 1924 : formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques PUF éd. 1950*

- **Y a-t-il obligation de donner ?**

Dans ses travaux Alain Caillé (*anthropologue*) parle très justement d'une « inconditionnalité conditionnelle ». Il explique que le don devrait être proportionnel à la demande et conforme aux possibilités du donateur. Dans le cas contraire il serait possible de refuser de donner ou de recevoir...

A quelle condition donner (ou recevoir) est une démarche humanisante :

- dans la mesure où il permet d'entrer en relation. Mais, nous faisons bien souvent l'expérience que donner de l'argent est plus facile que d'entrer en relation...
- dans la mesure où celui qui donne se prépare à partager davantage encore : pouvoir, savoir, relations, honneur...
- dans la mesure où le donateur envisage de donner aussi quelque chose de lui-même : donner de son temps, se tenir aux côtés de celui qui souffre, céder de ses propres forces pour que l'autre puisse grandir.

- **Efficacité ?**

Y-a-t-il des manières de donner sûres et efficaces ? On est parfois sceptique sur l'utilisation qui est faite de nos dons à cause de ce qui est perdu en cours de route... Face à de telles incertitudes, quel sens cela a-t-il de donner ? Notre argent va-t-il participer au développement ? à « faire grandir » ? A-t-il été bien utilisé ? Les projets financés seront-ils suivis et correctement évalués ?

- **Complexité ?**

Au milieu d'une réalité complexe, face aux nombreuses sollicitations, il faut essayer de trouver un chemin pour des choix cohérents avec nos convictions. Cela implique de discerner comment et que donner pour plus de vie, de respect et de dignité des personnes et groupes concernés.

- **Trop d'intermédiaires ?**

Il y a parfois trop d'intermédiaires entre le donateur et le destinataire d'un don. On se demande s'il ne vaut pas mieux donner directement ?

- **Formation au Sud ?**

Faudrait-il interpellier les CSM du Sud pour qu'elles travaillent avec « nous » ? On pourrait organiser une session dans les pays du Sud pour en parler avec les religieux : et voir quelle est leur perception du don et de l'éthique du don.

- **Le donateur vu du Sud ?**

Ceux qui donnent sont perçus comme des riches. Nous sommes perçu(e)s comme des riches. Ceux qui reçoivent savent-ils que c'est aussi parfois au prix de privation que l'on donne ?

- **Don et dette ?**

Que peut-on dire vu du côté de celui qui reçoit ? Question de dépendance, respect de l'autre, partenariat... Peut-on parler d'éthique de celui qui reçoit ? Celui qui reçoit sera-t-il obligé de rendre ? Quelle possibilité aura-t-il de donner à son tour ? Don et dette...

- **Combien de temps ?**

Par définition un don est gratuit : est-il donc légitime de se poser ces questions ? On dit « que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite » et en même temps on s'interroge sur le lien au partenaire ? quel suivi ? quelle responsabilité des uns et des autres ? combien de temps les uns vont-ils donner et les autres vont-ils recevoir ?

- **Un don est-il toujours éthique ?**

Comment être sûr que le don est « éthique » ? Que faudrait-il « exiger » pour qu'un don soit éthique ? Resituer dans un contexte... réfléchir sur les incidences de nos manières de faire... L'éthique est un mot à la mode qu'il faudrait éclairer. On reçoit la vie comme un don. Justesse de la relation (Éthique de la relation). Se demander : qu'est-ce qui donne la vie ?

- **Quelles causes soutenir prioritairement ?**

Il faudrait toujours viser l'autonomie de gestion et de décision des personnes que l'on veut "aider" et pour cela il conviendrait de donner à des associations locales plutôt qu'à des individus isolés (même s'il s'agit d'un/e religieux/se...). Il faudrait aussi privilégier les ressources humaines locales (culture) qui permettent de déployer les forces les plus adaptées pour créer, inventer et initier un développement durable.

Le don et la pauvreté dans la Bible

*Echanges autour de l'intervention de
Pierre Debergé – Strasbourg avril 2001*

La gratuité du don

Le don est gratuit. Il s'agit pour une part d'entrer dans la folie du geste de Marie-Madeleine au pied de Jésus (onction de Béthanie).

« Le plus souvent on voit en lui (le don) un signe de liberté, car on n'est libre que dans la mesure où l'on est capable de donner, sans compter. Certains insistent sur un autre aspect capital : parce qu'il désacralise l'argent et qu'il permet d'entrer dans le monde de la gratuité et de la beauté, le don empêche de se laisser prendre au piège d'un monde que l'on n'envisagerait que sous le seul mode de la rentabilité et de l'efficacité. C'est pour cela qu'il faut donner, et même parfois de manière folle et irraisonnable. On le voit dans le geste de Marie-Madeleine qui dépense l'équivalent de 300 journées de travail d'un ouvrier agricole pour parfumer les pieds de Jésus-Christ. »

Il y aura toujours des pauvres parmi nous...

Le chrétien donne en référence au Christ. Dans l'Ancien Testament lutter contre la pauvreté c'est lutter contre les causes de la pauvreté. Jésus nous dit qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous. C'est un combat sans fin parce qu'on ne parvient jamais à l'égalité. Il faut toujours rappeler que la pauvreté est un mal à combattre, ce n'est pas un idéal.

La mise en commun des biens est signe de l'unité avec le Christ et de la construction du Corps ecclésial.

« A la base de la communion des premiers chrétiens, il y a donc un acte de conversion et de foi. De ce fait, la mise en commun des biens est l'expression concrète de l'unité profonde qui lie les croyants au Christ Ressuscité, de sorte qu'ils forment un seul corps dans le Christ. A ce fondement essentiel – l'adhésion au Christ – s'ajoute une motivation qui lui est intrinsèquement liée : pour qu'il n'y ait pas de pauvres ! Cela apparaît dans les différentes descriptions que fait Luc de la communauté de Jérusalem : Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun. » (cf. Actes 2, 44-45)

La place de la gratuité dans nos vies...

Cela concerne aussi le monde religieux. Dans la vie religieuse, il y a quelques décennies, on ne devait ni donner ni recevoir... L'idéal consistait à ne rien avoir à soi. D'où peut-être l'importance aujourd'hui de l'éducation au don dans nos communautés... Comment parle-t-on du don et de la solidarité dans les noviciats aujourd'hui ?

« A chacun donc de se demander qu'elle est la place du don et de la gratuité dans sa vie. A chacun de comparer, par exemple, ce qu'il consacre à son budget ordinaire ou extraordinaire (loisirs, plaisirs, etc.) et ce qu'il met de côté pour des dons ou des contributions à différentes œuvres. Mais par delà l'aspect purement matériel, cette interrogation concerne également le temps que l'on donne, le savoir ou les compétences que l'on met au service des autres. On peut également se demander qu'elle est la place dans notre vie de l'éducation au don.

Enfin dans un autre domaine, il est plus que jamais urgent de retrouver le sens de l'offrande durant les assemblées eucharistiques.

Plus qu'une simple collecte, la quête est, en effet, le lieu d'une véritable offrande dans laquelle les chrétiens reconnaissent que Dieu est le Maître et le Donateur de tous nos biens, et à travers laquelle ils s'ouvrent au monde dans le sens du projet de Dieu qui est un projet de solidarité et de justice. »

Le don et la justice

Nous trouvons dans l'Ancien Testament, des règles sur le don que l'on pourrait actualiser : Le Code de l'Alliance : Exode 20,22 - 24,18 ; Le Code Deutéronomique : Deutéronome 22 - 26 ; Le Code de Sainteté : Lévitique 17-26.

« Si tu fais la moisson dans ton champ, et que tu oublies des épis dans le champ, tu ne reviendras pas les prendre. Ce sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve, afin que le Seigneur ton Dieu te bénisse dans toutes tes actions. Si tu gaules tes oliviers, tu n'y reviendras pas faire la cueillette : ce qui restera sera pour l'émigré, l'orphelin et la veuve. Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave ; c'est pourquoi je t'ordonne de mettre en pratique cette parole. » (Dt 24,19-22 et Lv 19,9-10). Ces mesures correspondaient à un monde rural où l'on vivait des produits de la terre. Lorsque les conditions de vie changeront, la législation biblique ordonnera de consacrer tous les trois ans un dixième de ses revenus aux pauvres (Dt 14,28) et de faire preuve de générosité lors des grandes fêtes religieuses (Dt 16,11). Plus tard l'aumône s'imposera comme un devoir fondamental (Is 57,7)

En Hébreux on utilise un même mot pour dire *aumône* et *justice* : faire l'aumône c'est pratiquer la justice... Aujourd'hui on critique souvent « l'aumône » s'il n'y a pas en même temps la recherche de la justice. Ce serait s'en tirer à bon compte... En occident on semble avoir perdu la notion de partage et de justice : on assiste à une course à la propriété privée et aux richesses individuelles. On est dans une toute autre logique.

« Parmi les autres mesures qu'avait prévue la législation biblique dans son souci de lutter contre certaines causes de la pauvreté, il faut en ajouter deux autres qui devaient avoir lieu tous les sept ans : la remise des dettes (Dt 15,1-3) et la libération des esclaves juifs (Dt 15,12-18). Ces deux mesures répondaient à la crainte de voir des israélites tomber dans la servitude à la suite de difficultés économiques et rester esclaves leur vie durant. »

« A la base de la gratuité des prêts, il y avait donc la libération d'Égypte et l'appartenance au même Peuple de Dieu. Parce que Dieu les avait libérés d'Égypte, l'interdiction des prêts avec intérêt était le signe que les enfants d'Israël ne pouvaient être victimes de leurs frères et de leur soif de posséder. Comme peuple élu, ils devaient former une communauté où l'on s'entraiderait et où l'on se soutiendrait. Le contraire d'un peuple où certains profitaient de la pauvreté de leurs frères pour s'enrichir. »

Humilité et pauvreté...

Nous sommes tous confrontés à ça. Nous sommes pauvres devant Dieu. Nous reconnaissons que nous recevons tout de Dieu et le lui redonnons. *Qu'as-tu que tu n'aie reçu ?* Les psaumes renvoient à toutes sortes de formes de pauvreté :

- Pauvreté de celui qui a faim ou qui est dans le besoin (132,15 – 146,7)
- Pauvreté de celui qui affronte la persécution (7,2 – 57,5 – 70,3)
- Pauvreté de celui qui est accusé injustement, calomnié (10,7 – 12 – 31,19 57,5 – 64,4-7)
- Pauvreté de celui qui est frappé par la maladie (6 – 30 – 38 – 41)
- Pauvreté de celui qui est abandonné de ses amis, considéré comme puni par Dieu (38,2 – 41,10)
- Pauvreté de celui qui est entouré d'ennemis qui veulent profiter de la situation (41,6)

- Pauvreté de celui qui voit la mort se profiler prématurément à l'horizon (30, 4. 69, 15.) »

On est plus sensible à l'autre souffrant. L'expérience de la pauvreté rapproche de Dieu. Il est important aussi de faire l'expérience de la richesse. Posséder quelque chose pour pouvoir se déposséder. Expérience de tout donner et non pas de ne rien avoir eu.

Les personnes originaires du monde rural gardent souvent un rapport aux choses simples qui peut être exemplaire. Elles ont appris une liberté et une obéissance au réel. Elles savent recevoir. La terre ne se maîtrise pas et peut donner tout ce qu'elle a...

Une personne issue d'un milieu aisé peut-être pauvre, c'est à dire à la fois libre et responsable, sans jalousie, sans attachement. D'autres peuvent être riches et fiers d'eux-mêmes.

« Comment comprendre cette humilité-pauvreté qui s'accompagne du souci de la justice et s'oppose à l'orgueil ? Vraisemblablement, comme une attitude de pauvreté et de désir, d'accueil et de disponibilité. C'est pour cela que les traductions bibliques hésitent entre « humilité » et « pauvreté ». Ce qui est sûr, à l'opposé des puissants et des orgueilleux qui sont riches d'eux-mêmes et vivent dans l'oubli de Dieu et le mépris de leurs frères, les pauvres et les humbles, qui sont des êtres de désir, incarnent l'attitude fondamentale du croyant qui s'abandonne entre les mains de Dieu et se préoccupe de ses frères. »

En tant que bon serviteur, l'argent peut rendre heureux ! Il faut suffisamment d'argent pour vivre : assez pour faire ce que l'on a à faire, pas plus. Ne pas thésauriser plus qu'il ne faut est une sagesse... Il faut aussi prévoir. Mettre de côté (réserve) ce qu'il nécessaire pour le lendemain. A partir de quand faut-il arrêter de faire des *provisions* ?



Soyons conscient que
la vie religieuse
ou le missionnaire
est parfois regardé comme
« *Picsou avec des \$ et des €
qui sortent par les yeux* » !



« l'argent est un bon serviteur
et un mauvais maître ! »
Alexandre Dumas



TROUVER LE SENS DU DON

Pour un don de proximité de personne à personne

Se reconnaître d'une même humanité...

**Rencontre
fugitive**

**Regards
qui
se**

croisent

La première approche du don prend souvent la forme d'une pièce donnée au mendiant dans le métro ou dans la rue : c'est un geste de compassion ou d'émotion, sans avenir, sans relation, qui ne prétend rien changer, et ne poursuit aucune efficacité particulière. Engagement individuel, rencontre fugitive, regards qui se croisent, on ne se reverra jamais... Parfois une relation s'installe, on passe devant la même personne tous les dimanches à la sortie de l'église, ou tous les jours en allant travailler. Dans le meilleur des cas on finit par faire un peu connaissance comme avec son voisin. L'aumône devient une « manière de parler » et de se reconnaître de la même humanité...

Donner est un acte essentiel, une sortie de soi indispensable à la vie. Que serait la vie sans don ? Celui qui donne, même peu de chose, se préoccupe des besoins de tous et place la dignité de la vie de chaque être humain au plus haut niveau. « Les pauvres méritent une attention prioritaire quelle que soit leur situation morale et personnelle » (*Conseil Episcopal Latino Américain, conférence de Puebla, n° 1142*).

Un amour préférentiel pour les pauvres...

**On entre
dans
une
relation
de confiance**

Après avoir assuré ses besoins, et les besoins de ceux dont nous avons la charge et autres engagements envers les provinces ou communautés qui ne sont pas autonomes, le surplus « appartient » aux pauvres. Mettre son argent dans un « pot commun » par l'intermédiaire d'un organisme peut permettre de rejoindre des régions, des populations, qui échappent aux relations privilégiées ou aux réseaux et circuits de financements habituels. Il s'agit alors de donner en abandonnant la maîtrise du don : dans ce cas les donateurs et les bénéficiaires n'entrent pas en contact direct les uns avec les autres. Le choix des bénéficiaires est délégué à quelqu'un d'autre (organisme et intermédiaires). On entre ainsi dans une relation de confiance. Cela donne un sens particulièrement fort à la démarche du donateur qui renonce à toute forme de pouvoir, de reconnaissance et d'honneur...

Quitter la mentalité d'assistance...

Dans l'acte de solidarité, chacun reçoit et donne à la fois. La solidarité nous fait quitter la mentalité d'assistance pour entrer dans un esprit de justice, d'équité, de réciprocité, de partenariat et de fraternité. Nous sommes alors en position de recevoir et d'apprendre des autres, nous perdons peu à peu de notre suffisance de riche. Le geste du don n'est plus un acte condescendant mais il devient un geste d'égal à égal, une solidarité quasi familiale.

Pour les religieux la tentation est grande de se débrouiller par soi-même, d'avoir ses bienfaiteurs et... ses pauvres. Une manière de se positionner dans un contexte difficile, de trouver une identité, une surface sociale, de passer pour riche, de recevoir honneur et reconnaissance, d'être autonome et indépendant, sans véritable interlocuteur, sans partenaire, sans contrôle.

Discerner au cas par cas...

Le montant et les formes du don sont à inventer et à discerner au cas par cas... A chacun de voir. Donner, c'est aussi inventer et innover. Il faut trouver le ton juste au moment juste. Il y a un discernement à faire : prendre suffisamment de recul pour voir le vrai besoin des gens. Qu'est-ce qui va faire le plus grandir l'autre ? Donner n'est pas une solution durable, il faut aussi chercher et favoriser l'autonomie des personnes et des groupes. La dynamique de la relation doit conduire à cela.

Par ailleurs, le don ne peut être un alibi à l'injustice pas plus d'ailleurs qu'il ne doit excuser les paresse humaines. Travailler sur les causes structurelles de la pauvreté plutôt que de se contenter d'un « saupoudrage ». *Une démarche collective et politique* s'impose souvent et nous pouvons nous y engager à notre mesure personnellement ou communautairement : recherche de justice dans les relations entre pays, à l'intérieur d'un pays.

Intégrer les complexités...

Ce qui motive l'acte même de donner, les circonstances de la demande ou de l'appel au don, l'objet même de la demande, la manière dont le don est effectué, les intermédiaires éventuels, l'utilisation qui en sera faite, la traçabilité du don... sont autant d'éléments qu'il faudra prendre en compte à un moment ou à un autre. Urgence, proximité, développement... selon le type de don ou d'appel, nous ne pourrons pas nous situer de la même manière.

Pour un Partenariat au-delà des personnes

Une Relation vraie

S'il y a obligation de donner (inconditionnalité), il y a aussi des règles de proportionnalité à respecter : le don doit être proportionnel à la demande. Il faut donc entrer en relation et en confiance. Prendre le temps d'une relation vraie... Prendre le temps de connaître l'autre en lui posant la question « qui es-tu ? ». Donner de l'argent peut devenir une solution de facilité. Parfois, mieux vaudrait parler, donner de bonnes adresses, offrir un réseau de solidarité...

Un partenariat durable

S'assurer que le donateur ou son intermédiaire et le bénéficiaire auront un lien de partenariat durable sur la base d'un dialogue confiant et fécond. Le croisement des savoirs fait partie de l'expérience du don. On peut se demander comment celui qui reçoit pourra se mettre en marche, en aura-t-il les moyens ?

Le respect des cultures

Celui qui donne doit se préparer à partager aussi son pouvoir. Cette vision provoque le financeur à entrer en relation de « partenariat » avec le bénéficiaire. Ce partenariat implique la disparition de la relation « donateur-bénéficiaire » pour y substituer une véritable logique d'échange. Cela conduit à la co-décision... ainsi, l'aide n'est plus seulement transfert d'argent, elle devient également transfert de pouvoir. Un véritable partenariat doit mener à terme à l'autonomie.

Tenir compte des différences culturelles dans la façon de donner. Comprendre et respecter les différentes cultures des personnes à qui l'on donne. En Afrique, par exemple, tout un tissu de relations s'établit à travers le don. Il est important de se situer en réciprocité : chacun donne et reçoit quelque chose. Il en va de même de la foi qui doit être pensée et formulée en dehors des catégories mentales exclusives de celui qui l'introduit dans une culture...

***Réciprocité
et
gratuité***

La recherche de réciprocité vient-elle à l'encontre de la gratuité du don ?

Qui dit don dit gratuité : échange sans pression, sans obligation de retour. Nous nous demandons si la recherche de réciprocité ne risque pas de venir pervertir le don, dans la mesure où celui qui donne reste en attente d'un retour ?

Réciprocité ne veut pas dire "donnant-donnant". Ainsi quand je donne, je ne reçois pas nécessairement l'équivalent, je reçois parfois autre chose, autrement...

- Invitation à connaître l'autre plus qu'à vouloir le comprendre. Cela passera par une écoute mutuelle faite de respect et de dialogue.
- Invitation à recevoir de l'autre ce qu'il a à donner en entrant dans un processus d'échange de savoir entre partenaires qui veulent faire connaissance et marcher ensemble.

Si l'on choisit un partenariat au-delà des personnes on n'est pas pour autant dispensé de suivre d'une manière ou d'une autre le projet dans lequel on veut investir. Cela ne dispense pas non plus de s'intéresser à l'organisme lui-même : quelles sont ses orientations ? Quel est son fonctionnement ? Quelle sont ses missions ? Comment s'en acquitte-t-il ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses... ?

***Donner
de l'argent
ne
suffit
pas***

La liberté de renoncer

Peut-on renoncer à donner ou à recevoir ?

Faut-il faire "comme tout le monde" et en passer par des pratiques locales trop répandues :

- Donner un peu d'argent à un *intermédiaire* pour obtenir un permis de construire, un visa, une carte d'identité, une carte de séjour...
- Transformer un projet en ce qu'il n'est pas pour obtenir une subvention en s'alignant sur les priorités du donateur au détriment des besoins réels...
- Utiliser l'argent disponible autrement que prévu, même avec la ferme intention de le restituer ultérieurement...

Il ne nous semble pas bon de succomber à ces petites injustices, même si elles sont imperceptibles et passeront inaperçues.. La fin ne justifie pas n'importe quel moyen... Il convient alors de se donner une *ligne de conduite* : pratiquer la justice sera toujours une valeur ajoutée et permet de rendre témoignage à la vérité !



C'est pourquoi il sera sage (éthique) de renoncer purement et simplement à donner ou à recevoir :

- si le don ne correspond pas aux besoins
 - si le don oblige à improviser
 - si le don épuise plus qu'il ne met en route
 - si le don est déconnecté de toute relation
 - s'il est contraignant, aliénant ou humiliant
- ...

LE PARTAGE ET LE DON

Vers une Ethique du Don



Réfléchir en communauté
ou en groupe

FICHE 1 - page 15

DISCERNER

FICHE 2 - page 17

LE DON ET LES VOEUX

FICHE 3 - page 20

LE DON ET LA JUSTICE

FICHE 4 - page 24

DES TEXTES POUR DEBATTRE

Réfléchir en communauté

LE PARTAGE ET LE DON - Vers une Ethique du Don

Fiche 1

DISCERNER

L'urgence

Les « urgentistes » les plus reconnus sont ceux qui seront capables d'intervenir sur le terrain en un temps record, de mobiliser une aide adaptée, une logistique efficace, un matériel adéquat... L'analyse de la situation se fait en temps réel, les décisions sont prises sans attendre, ce n'est en tout cas pas l'heure des grands débats ou réflexions de fond, sur les tenants et aboutissants de l'opération... Il faut agir !

L'urgence absolue

Il y a urgence absolue dans les cas extrêmes qui mettent les personnes entre la vie et la mort : catastrophe naturelle, famine, guerre, déplacement de population...

La grande difficulté des décideurs dans ces situations sera d'évaluer la gravité et les risques, de discerner le degré d'urgence, d'évaluer les contours, la pertinence et la "proportionnalité" de l'aide qu'il faut apporter...

L'urgence relative

L'urgence est relative dans tous les autres cas. Le premier travail consiste à mesurer l'urgence, son degré et ses conséquences en terme de temps, moyens, partenariat, durée, aide-don-partage.

Mesurer l'urgence relative... est en définitive une opération très subjective, pour preuve la multiplicité des réponses qui seront apportées et qui vont varier selon le tempérament, la sensibilité, l'expérience, l'histoire, la connaissance plus ou moins précise d'une situation, de l'environnement, des personnes concernées, leur histoire, leur niveau de vie, leur capacité à se prendre ou non en charge...

Pour un don de proximité

« Vous commencerez par le respect ! » Pour un don de proximité, on peut se trouver (ou se sentir) dans l'obligation de donner (inconditionnalité), mais cela ne doit pas nous empêcher de respecter le principe de proportionnalité : le don doit être proportionnel à la demande. La question se pose aussi si l'on passe par un intermédiaire (organisme...). Quand c'est possible, prendre un peu de distance, le temps de la réflexion, ou d'un discernement :

- Chercher en communauté quelle est la vraie demande qui nous est faite et comment y répondre.
- Chercher par quel intermédiaire faire passer un don pour rester libre de part et d'autre et « cacher la nudité » de celui qui recevra notre aide.
- Peser aussi les sentiments éprouvés pour, s'il en était besoin, les convertir : pitié, émotion, honte, peur, culpabilité...

***Une typologie du don
Ou quelques repères à prendre en compte***

- **Qui sont le donateur et le bénéficiaire ?**

Particulier ?

Organisme ?

- **Quelles sont les circonstances du don ?**

Une urgence, une aide ponctuelle ?

Un projet de court ou long terme ?

- **Comment se passe l'acte de donner ?**

De la main à la main ?

Par un intermédiaire ?

- **Quelle relation se crée autour du don ?**

Une relation personnelle

Un partenariat « délégué »

- **comment qualifier le don ?**

Une aide

Un soutien

Un don sans retour

Un partage



Quels sont mes/nos pauvres ?
Quels sont mes/nos bienfaiteurs ?

Suis-je le pauvre de quelqu'un ?
Suis-je le bienfaiteur de quelqu'un ?

Réfléchir en communauté

LE PARTAGE ET LE DON - Vers une Ethique du Don

Fiche 2

LE DON ET LES VŒUX

Etude de cas

Nos familles africaines sont très pauvres et c'est un souci majeur des religieuses africaines aujourd'hui de les aider à sortir de la pauvreté. Une petite somme de la mise en commun des salaires pourrait-elle être remise à chaque soeur pour qu'elle en dispose librement, même pour aider sa propre famille au nom de la communauté ?

Pour un religieux(se) la tentation est grande de se débrouiller par soi-même. Une manière de se positionner dans un contexte difficile, de trouver une identité, une surface sociale, de passer pour riche, d'être autonome et indépendant, sans véritable interlocuteur, sans partenaire, sans contrôle.

Nous nous sommes longuement interrogés sur nos relations familiales : comment aider nos parents, frères et sœurs quand ils sont en difficulté ?

Une petite somme de la mise en commun des salaires (1/4 par exemple)...

Il faudrait voir à quoi cela correspond par rapport au niveau de vie de la congrégation ? Cela peut devenir une grosse somme...

Cela prend sur le nécessaire. Il s'agit d'une redistribution après mise en commun. Chacun(e) est-il(elle) propriétaire du montant ou bien y a-t-il un pot-commun.

Chacune en disposera librement...

Nous sommes affectivement très impliqué(e)s dans nos relations familiales. Décider seul(e) de ce qu'il convient de donner à sa propre famille nous semble difficile :

- On manque de distance, de recul, à cause d'une trop grande implication affective ;
- On peut facilement devenir dépendant(e)s de sa propre famille ;
- On note l'intérêt de l'implication-intervention d'un tiers ;
- Est-il envisagé de rendre compte à quelqu'un de l'utilisation de l'argent ?

Aider sa propre famille au nom de la communauté...

C'est donc le religieux qui est l'intermédiaire de sa propre famille. On ne voit pas comment la communauté sera impliquée ? L'intention est là, mais en définitive c'est le religieux qui donne lui-même au nom de la congrégation.

Y aura-t-il un arbitrage communautaire pour discerner qui a le plus de besoins entre plusieurs familles ? Comment en juger sans que cela entraîne de jalousies ou des murmures dans la vie communautaire ? Cela demande une grande confiance entre les personnes. On évoque une communauté où cela s'est vécu.

Le partage ne se limitera pas aux biens matériels...

Cela nous paraît effectivement important et intéressant à noter.

Conclusion

Nous ressentons une gêne par rapport à cette manière de faire. Cela nous paraît même un peu dangereux pour les relations, et la cohésion communautaire. Pas nécessairement aidant pour les relations à la famille des membres et de la communauté.

Nous avons cherché des critères pour discerner

Critère de recul-distance

C'est le provincial (ou une autre instance qui a suffisamment de recul et qui est à distance du lieu) qui dialogue et discerne avec le religieux pour trouver ce qu'il convient de faire avec sa famille. Il nous a semblé que la communauté locale n'est pas la mieux placée pour faire ce discernement. Dans certains cas cependant, pour des petites choses, la communauté peut décider d'une aide momentanée, on évoque une expérience vécue qui a consolidé la vie communautaire grâce à la confiance mutuelle expérimentée à ce moment là.

On peut comprendre l'angoisse d'un(e) religieux(se) à cause de ses difficultés familiales. Cela rend la situation très subjective et peut rendre difficile « une option préférentielle pour les plus pauvres ».

Critère de discernement dans l'obéissance

Il n'y a pas une manière de faire définitive, mais plutôt un discernement à faire au cas par cas. Nous ne pensons pas qu'il soit souhaitable d'instaurer une sorte de rente familiale, mais plutôt d'apporter une aide ponctuelle jusqu'à ce que les solutions plus durables et libérantes soient trouvées.

L'aide à la famille n'est pas un dû. Si on décide de donner quelque chose, on essaiera de voir comment se situent nos frères et sœurs. Qui décide en dernier ressort ? Si l'on tient compte de notre vœu d'obéissance (une écoute commune), c'est au supérieur que revient la décision finale. Cela ne semble pas pris en compte dans le cas présenté.

Critère de discrétion

Traiter les relations familiales en dehors de la communauté locale permet de mieux garantir la discrétion nécessaire. C'est une question de respect de la sœur, du religieux et de sa famille qui est dans le besoin. La communauté n'a pas à savoir, dans le détail, la difficulté que vit la famille d'un de ses membres. Cette discrétion permet d'entretenir des relations saines avec la famille sans risque d'induire des relations d'assistés et de bienfaiteur. Il est préférable que la communauté ne soit pas au courant d'une dette, ou d'un prêt en cours, ou des difficultés familiales. Ainsi tout le monde reste libre.

Nous avons également évoqué le fait que le/la provincial/e dispose d'un fond « privé » qu'il/elle gère hors de tout regard.

Critère lié au vœu de pauvreté

Demander une aide pour sa famille est une démarche qui demandera toujours une grande humilité, une dé-maîtrise du lien familial qui est « remis » à ce moment là de manière toute particulière.

Critère de transparence

Il nous semble bon que tous les membres de la congrégation connaissent le % de dons attribués aux familles. Le secret sur les finances (en général) n'est pas souhaitable, il suscite du désintérêt pouvant aller jusqu'à l'irresponsabilité et peut entraîner des murmures inutiles. Même si tout n'est pas à dire, tout ce qui peut être dit doit être dit. Cela met tout le monde à l'aise et en marche...



Faut-il prendre en compte la question de la pauvreté des familles des religieux au Sud autrement qu'au Nord ? ou de manière particulière ?

Commençons par bien prendre conscience de la situation :

- Les familles des religieux sont souvent très pauvres. Cela change le paysage de nos congrégations. Il convient donc de considérer l'angoisse du religieux qui sait que son petit frère ne peut plus aller à l'école ou à l'université, que la famille ne peut plus payer son loyer... une angoisse qui peut déstabiliser la personne jusque dans sa vocation.

- Comment gérer ce paradoxe de beaucoup de nos communautés du Sud : « en communauté on mange mieux que dans ma famille et j'ai fait vœu de pauvreté ! ». Le décalage de style de vie entre la communauté et la famille est parfois très important et peut faire difficulté. Cela crée aussi une attente de la part de la famille du religieux...

Au Sud (Afrique, Amérique du Sud...) on ne laisse jamais personne dans le besoin : on mange dans le même plat, on adopte l'enfant de son *grand* s'il vient à décéder... Comment adapter notre vie religieuse à ce contexte ?

On se demande aussi comment se fait-il que le modèle européen ait autant d'impact jusque dans les congrégations autochtones ? Pourquoi reproduit-on systématiquement ce modèle ?

Il faudrait que chaque communauté ait suffisamment de liberté (autonomie) pour abandonner des manières de faire et de vivre qui ne sont pas adaptées. Il conviendrait de faire la part des choses entre ce qui dépend du contexte, des personnes (tempérament, exigences personnelles...), du charisme et des valeurs évangéliques.



Réfléchir en communauté

LE PARTAGE ET LE DON - Vers une Ethique du Don

JUSTICE

Fiche 3

DON

JUSTICE

AUTONOMIE

Il n'est pas bon de succomber aux petites injustices, mêmes si elles sont imperceptibles et passeront inaperçues, pour gagner du temps, de l'argent, des relations... La fin ne justifie pas les moyens.

Est-ce que nous donnons un peu d'argent aux intermédiaires puisque "tout le monde le fait" pour obtenir un permis de construire, un visa, une carte d'identité, une carte de séjour ou tout autre chose... ?

Est-ce que, en cas de besoin, j'utilise l'argent disponible autrement que ce qui était prévu au départ sans en parler... ?

Est-ce que nous avons l'expérience d'avoir renoncé à recevoir un don ou de refuser de donner dans certaines circonstances ?

- ❖ quand le don ne correspond pas aux besoins,
- ❖ quand le don oblige à improviser,
- ❖ quand le don épuise plus qu'il ne met en route,
- ❖ quand le don est déconnecté de toute relation,
- ❖ quand le don est contraignant, aliénant, ou humiliant.

AUTONOMIE

Etude de Cas

Un religieux fait de l'alphabétisation dans la paroisse de son quartier. Il souhaite faire bénéficier cette activité de l'argent qu'il peut obtenir par l'intermédiaire de ses relations personnelles en France. Il voudrait impliquer sa congrégation dans ce financement, et pour cela envisage d'ouvrir un compte bancaire au nom de l'Institut.

Les responsables de l'Institut sont réticents et ne souhaitent pas être identifiés comme financeur. Cela pose un certain nombre de questions :

- *Le positionnement des religieux dans les projets qu'ils initient et par conséquent la place des autochtones ?*
- *Un religieux peut-il faire venir de l'argent par ses relations personnelles ? Que penser s'il ne le fait pas ?*
- *Le style de vie des communautés religieuses dépasse celui de la plupart des familles du quartier : eau, électricité, maison, voiture, mobylette, voyages, ordinateur, télévision, lecteur DVD etc. Dans quelle mesure peut-on se dérober à participer financièrement sous forme de don (ou autrement) aux activités de la population qui nous entoure ?*

Il y a incompréhension entre Nord et Sud. Pourquoi ? La personne qui est sur le terrain est dans le feu de l'action. Elle voit les urgences. Les difficultés. C'est compréhensible. Mais il se trouve que cette question va beaucoup plus loin que la simple ouverture d'un compte bancaire :

Un religieux n'aurait rien de mieux à faire que de participer à la création de structures (coopératives, association) adaptées au milieu, dirigées si possible par des autochtones. Nous avons un rôle important à jouer pour faire advenir ces structures sans qu'elles ne reposent entièrement sur nous.

Mettre en place un financement durable

Il est clair que l'on ne fait rien sans rien et qu'il est nécessaire de trouver des sources de financements. Il faut veiller à ce que l'argent qui vient de l'extérieur ne crée pas une situation artificielle ou même qu'il génère envies et jalousies...

Si, en tant que religieux, nous participons à la création d'une activité, nous devons penser dès le départ au moment où nous passerons la main. Les sources de financement, que nous aurons peut-être contribué à faire venir, ne doivent pas être dépendantes de notre présence dans le lieu, elles doivent être durables.

Ex. En Colombie, une laïque reprend un projet initié par un religieux. Elle n'a pas les mêmes relations que lui et ne parvient pas à trouver autant d'argent que son prédécesseur. La source se tarit au même moment que le départ du missionnaire. Peu à peu, l'entourage, les collègues de la nouvelle directrice, la trouvent moins gentille, moins généreuse, moins compétente...

Ne pas administrer soi-même l'argent que l'on contribue à faire venir

« Donner de l'argent n'est pas une solution. Beaucoup de religieux au Sud sont en lien avec des amis au Nord, ils ont leur propre réseau. Il y a toujours beaucoup d'ambiguïté dans cette manière de faire et autour de l'argent ! Dans mon diocèse, l'Eglise (Caritas) ne donne pas d'argent, à personne. Par contre, nous étudions tous les projets communautaires, c'est bien plus essentiel... »

Participer à la création de structures

Qui a l'argent a le pouvoir ! Et si le pouvoir est utilisé avec des critères subjectifs, il y a danger... Un prêtre européen au Brésil dans un contexte communautaire sera le bienvenu s'il n'administre pas lui-même l'argent qu'il contribue à faire venir sur place, il pourra faire des miracles ! Il faut gérer l'argent selon des critères sociaux locaux, dans un processus où la dimension communautaire sera présente, ou les prises de décision, les mises en oeuvre, les évaluations seront prises en charge par les personnes elles-mêmes ! Pour cela il est très important de travailler avec les associations locales et de proximité.

La théologie de la Libération, c'est tout simplement cela. Il faut savoir que le Brésil a été le dernier pays à abolir l'esclavage, la dépendance est une autre forme d'esclavage qui se prolonge aujourd'hui, l'esclavage a laissé un héritage bien lourd, la dépendance elle aussi est terrible, c'est une nouvelle forme d'esclavage ! »

*Mgr Dimitri Valentini
Evêque de Jales au Brésil.
Paris 8 mars 2004 Ccfd/congrégations*



Il semblerait donc préférable que les transferts d'argent ne se fasse pas de personne à personne mais de structure à structure, indépendamment d'une congrégation (qui est assimilée au religieux). Le jour où le religieux se retire, la structure mise en place continuera à fonctionner.

Le rôle des religieux devrait plus consister à faire le lien qu'à être eux-mêmes des intermédiaires. Il est parfois plus gratifiant d'être celui ou celle par qui arrive l'argent... Cela nous met en situation de pouvoir et de richesse. Il nous semble préférable de ne pas se mettre en avant de cette manière. Il s'agit d'être actif, créatif, autrement. Une voie d'humilité, et de pauvreté...

La question de notre style de vie

Nous voulons travailler *pour* les pauvres et *avec* eux. Mais nous ne voulons pas vivre *comme* eux. Les moyens apostoliques que nous avons au Nord nous manquent quand on se retrouve au Sud jusqu'à ne plus pouvoir s'en passer. On entend dire : vous m'avez envoyé dans ce lieu, maintenant vous devez me donner les moyens...

« On invoque les exigences de la mission. Si nous voulons un apostolat qui rende, nous devons utiliser les moyens les plus efficaces, entendez les plus coûteux (...), ou encore, on se réclame du charisme ignacien : le charisme d'Ignace n'est pas celui de Charles de Foucauld, ou bien on nous rappelle que la tradition authentique est d'employer les moyens qui font arriver au but. (...) Réfléchissez au témoignage précieux que peut rendre à l'Evangile un modèle ou un style de vie simple et austère à tous les niveaux : au niveau personnel (le minimum d'objets), au niveau communautaire (économie et pas trop de confort) et au niveau institutionnel (ne s'appuyant pas sur de vastes propriétés, de lourds investissements, des entreprises prestigieuses). (...) finalement, la pauvreté et la simplicité de vie, si la charité les anime, nous procurent une réalité de grande valeur : la solidarité !" »

*Pedro Arrupe dans Ecrits pour évangéliser
page 534*

Témoignage : « En Colombie, ma communauté vit dans un quartier pauvre. Notre maison ne se différencie pas de celle des voisins. Nous avons beaucoup d'activités de voisinage, nous rendons des services (sans donner de l'argent), tout passe par l'investissement personnel des membres de la communauté. Nous participons à notre mesure à construire du lien social. Cela est devenu possible car nous n'avons plus d'œuvre à porter. C'est pour cela que nous avons pu habiter au quartier. Mais chez nous c'est rare. Nous sommes la seule communauté dans ce cas. »

Il n'y a pas de réponse toute faite à ces questions. Nous retenons cependant quelques pistes de réflexion :

1. prendre le temps de parler de ce que l'on ressent, perçoit, vit... et d'entendre ce que ressentent, perçoivent, vivent les autres membres de nos communautés ;
2. chercher ensemble ce que nous voulons/pouvons vivre dans un contexte donné, en acceptant de se remettre en question, de se laisser interpeller ;
3. envisager plus souvent de changer nos manières de faire sous forme d'essais, pour un temps, et en reparler régulièrement pour avancer...
4. être généreux pour les autres et rester sobres, le plus possible, pour soi-même...

Nous sommes toujours sur une corde raide : répondre à la demande ou ne pas y répondre ? Un changement de mentalité peut être parfois nécessaire pour :

Chercher comment vivre le vœu de pauvreté aujourd'hui devrait nous donner une sensibilité évangélique accrue aux questions de justice et de solidarité avec tous (rapports Nord/Sud, vie des quartiers, chômeurs...). Une prise de conscience de la justice sociale internationale est à promouvoir, y compris dans nos façons d'acheter, et dans nos manières de vivre les relations Nord/Sud à l'intérieur de nos congrégations.

Penser les budgets différemment, en acceptant d'acheter certains produits plus cher, en sachant ce que l'on fait (par exemple, soutien des petits commerces dans nos quartiers ou des services porte à porte en

rural, commerce équitable dans les grandes surfaces, etc.). C'est une façon de promouvoir la justice par d'autres moyens que par les dons qui nous sont plus familiers...

Le vœu de pauvreté ne peut être bien vécu que par un vrai dialogue communautaire. Ensemble, parler, réfléchir, analyser, choisir (pour les achats, les voyages, les formations, les actions à mener, pour les résistances à fortifier face aux modes, aux publicités, aux « offres exceptionnelles », etc.).

Nos chapitres de congrégations sont-ils assez « utilisés » pour de réelles impulsions dans le sens de ces attitudes ? » « On entend dire : *rien ne vous manque !* C'est vrai, personne n'est dans le besoin. *Vous serez toujours en sécurité...* C'est vrai aussi... Mais on ne fait pas n'importe quelle dépense ! Il faut sans cesse s'interroger et choisir entre nécessaire et superflu. Notre vœu de pauvreté se vit aussi dans un certain dépouillement personnel au sein d'un groupe... »

Paroles de religieux...

« Nous devons souvent demander des subventions aux organismes publics... Ca dégonfle les baudruches... On croit que toutes les congrégations religieuses sont riches... Ce n'est pas si simple. Nous donnons l'impression d'être riches à cause des grandes façades que nous habitons. Mais, tout ce que nous avons ne rapporte rien.»

« Le lien à l'argent est toujours à requestionner dans les relations entre le Nord et le Sud, et aussi entre nos communautés (Afrique – Amérique – Europe). N'a-t-on pas parfois perdu la parole entre nous sur ces questions ? »

Réfléchir en communauté

LE PARTAGE ET LE DON - Vers une Ethique du Don

Fiche 4

DES TEXTES POUR DEBATTRE...

« Un cadeau : ça ne se refuse pas ! »

*Témoignage d'une communauté religieuse
en Afrique - 2004*

A partir de cette expérience faite par la communauté, nous avons pointé la nécessité de parler avec le donateur pour lui expliquer les choix que nous faisons. C'est un témoignage à donner. Cela peut dans certains cas nous amener à refuser un don qui ne rentre pas dans nos choix... ou à le réorienter autrement, par exemple mettre en contact le donateur avec un autre bénéficiaire. C'est une grande exigence pour nous...

Le principe évangélique de donner

Exigences évangéliques et éthiques pour surmonter la misère et la faim - Aliment, don de Dieu, droit de tous : Conférence Nationale des Evêques Brésiliens 2002 :

n°30 - « Le principe évangélique de donner à manger à celui qui a faim, vêtir celui qui est nu, visiter le malade et le prisonnier, accueillir l'étranger » (Mt 25, 31-46) ne se réduit pas à la pratique d'assistance.

Quand on répond uniquement aux attentes immédiates des pauvres on court le risque de perpétuer l'inégalité sociale. La charité évangélique est le fondement de l'agir chrétien et exige la promotion humaine et la libération intégrale. C'est le geste de celui qui se donne. De celui qui met au service de l'autre ses meilleures énergies, son espace, son influence sociale et politique et non des miettes de temps ou de pouvoir. »

n°43 - « L'exercice de la solidarité ne doit pas être confondu avec certaines pratiques d'assistance qui humilient celui qui reçoit. Il faut apprendre la leçon de l'éthique que donne le peuple de la rue quand il répartit le peu qu'il a, pour que tous survivent. Cette éthique populaire, avec toute raison, interpelle la société à répartir l'abondance pour que tous vivent humainement, aujourd'hui et à l'avenir. »

"Mesdames et messieurs, bonjour..." - Echo du métro...

"Mesdames et messieurs, bonjour. Pardon de vous déranger. Je ne suis pas un voleur ni un paresseux. Mais j'ai malheureusement perdu mon emploi. Je n'ai plus aucune ressource et plus de domicile fixe. Alors je fais la manche pour vivre et pour nourrir mon enfant de quatre ans. Mendier, ça ne me plaît pas. Mais je préfère ça plutôt que de voler, parce que je veux rester honnête. Alors je vous demande du travail, si vous pouvez m'en donner, ou une petite pièce pour manger et pour rester propre, ou un ticket-restaurant si vous en avez, ou simplement un sourire. Je vais maintenant passer parmi vous. D'avance merci et je vous souhaite à tous une excellente journée".

Faire des miracles !

« Donner de l'argent ne suffit pas. Beaucoup de religieux au Sud sont en lien avec des amis au Nord, ils ont leur propre réseau. Il y a toujours beaucoup d'ambiguïté dans cette manière de faire et autour de l'argent. Dans mon diocèse, l'Église ne donne pas d'argent, à personne. Par contre, nous étudions tous les projets communautaires, c'est bien plus essentiel... Qui a l'argent a le pouvoir ! Et si le pouvoir est utilisé avec des critères subjectifs, il y a danger.... Un prêtre européen au Brésil dans un contexte communautaire sera le bienvenu s'il n'administre pas lui-même l'argent qu'il contribue à faire venir sur place ; il pourra alors faire des miracles. Il faut gérer l'argent selon des critères sociaux locaux, dans un processus où la dimension communautaire sera présente, où les prises de décision, les mises en œuvre, les évaluations seront prises en charge par les personnes elles-mêmes. Pour cela il est important de travailler avec les associations locales et de proximité... »

Effets pervers...

*Invitation : plaidoyer pour la gratuité et l'abstinence
Maurice Bellet – Bayard 2003*

Nos sociétés du Nord vivent selon un double principe : le principe technologique, tout ce qui est possible nous le ferons ! le principe économique, tout ce qui nous fait envie nous l'aurons ! Ces deux principes se multiplient à l'infini grâce à notre consommation ! Ainsi les acteurs de l'économie dépensent des trésors d'ingéniosité pour tout mettre à notre portée ou plus exactement à la portée de notre ligne de crédit virtuelle tout le temps, jour et nuit. ... Ils ont, ou tendent à avoir, la fonction d'instance suprême. Ce qui se traduit par la toute puissance de l'économie... Ce développement illimité a des effets pervers qui prennent des proportions destructrices et, perversion majeure, il est interdit, impossible, d'oser s'en apercevoir ! »

L'Évangile de Marc au chapitre 8 (6,30 – 8,21). Le récit va d'une multiplication des pains à une autre (...) il déploie bien la globalité de l'action de Jésus : son geste de « charité » prend en compte les besoins immédiats de la foule et cherche à y répondre ; ce faisant, il donne aux disciples, et à la foule, l'occasion de découvrir les potentialités d'un développement solidaire. La mise en scène de Marc met l'accent sur plusieurs aspects fondamentaux de la pratique missionnaire de Jésus : Il est attentif à la vie des foules et à tous leurs besoins. Il n'agit pas seul. Il cherche quelque chose, sur place, à multiplier et à partager. Il sollicite ce que chacun peut apporter comme contribution. Il refuse l'assistanat. Il fait confiance.

Bienfaiteur ? Bienfaitrice ?

*Colloque Kinshasa 2-8 mars 2003
La pauvreté religieuse dans un contexte de misère
Père Ghislain Ndonji, ofm.*

"J'ai observé un phénomène : quand un religieux se rend au marché, les marchands le traite de façon curieuse. On se comporte envers nous comme on le fait envers tous les gens *bien* du pays. Et parfois, rien qu'à cause de la croix ou du voile, le prix galope en une fraction de seconde. Entrant parfois dans le jeu, nous montrons qu'effectivement nous avons beaucoup d'argent ou que nous pouvons être généreux. Le ridicule est allé jusqu'au point où, dans certains milieux congolais, on désigne les religieux en des termes très positifs comme "bienfaiteurs", "papa bonheur".

(...) Le décisif service que les pays riches peuvent rendre aux pays pauvres est de changer leurs richesses et de leur offrir d'abord, par leur exemple, un autre modèle de développement. Que les peuples nantis cessent de faire désirer aux plus démunis leur genre de vie comme le seul avenir qu'il faille chercher... »

Partager au nom du Christ

Les participants du groupe de recherche

- Andrée Laud *Conseillère générale* - Sœur de Saint Charles d'Angers
28, boulevard Clemenceau 49100 ANGERS – tél. 02 41 48 72 31 / desdou@wanadoo.fr
- Ethel Greene *Conseillère générale* - Fille de Jésus de Ker Maria
11, rue d'Arras 75005 PARIS / fj.kermaria.ethel@wanadoo.fr
- Françoise de Chezelle *Conseillère de l'économe provinciale* - Religieuse du Sacré Cœur
26, avenue de Lowendal 75015 PARIS – tél. 01 47 63 39 29 / fr.dechezelle@free.fr
- Virginie Lecourt *Économe générale* – Xavière
33, rue Tournefort 75005 PARIS – tél. 01 47 07 98 30 / virginie.lecourt@club-internet.fr
- Christiane Vanvincq *Chargée du lien Ccfd/Congrégation* – Xavière / c.vanvincq@ccfd.asso.fr
Ccfd – 4 rue Jean Lantier 75001 PARIS – tél. 01 44 82 81 04

Nous avons fait appel à deux religieux originaire du Sud, en études en France, pour participer à cette recherche :

- Marie-Catherine Kingbo – Fille du St Cœur de Marie (SENEGAL)
Ex. supérieure générale
90 rue de Sèvres 75007 PARIS – tél. 01 47 83 30 08
- Luis Felipe Gomez – Jésuite (COLOMBIE) luisfelipegomezj@yahoo.com
Ex. directeur du programme pour la paix en Colombie
35 bis rue de Sèvres 75006 PARIS – tél. 01 44 39 75 38

Les rencontres

Nous nous sommes retrouvés à 4 reprises entre décembre 2004 et juin 2005 :

Lundi 20 décembre 2004 de 9 h 30 à 12 h 30

Faire des choix en cohérence avec nos convictions

jeudi 24 février 2005 de 9 h 30 à 15 h 45

Etude de cas et réflexion biblique

jeudi 25 avril 2005 de 8 h 30 à 15 h

L'éthique du don et la doctrine sociale de l'Eglise

lundi 6 juin 2005 de 9 h 30 à 12 h 30

Notre contribution à l'attention des communautés religieuses



Ce document papier ou électronique est disponible sur simple demande à
c.vanvincq@ccfd.asso.fr